

EVALUATION DE DEPART

Avant toute entrée en formation, une prescription est adressée à Feu Vert mobilité. Cette dernière indique les motivations au passage du permis.

Le processus d'évaluation est décomposé en plusieurs phases et permet l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.

- 1- **Examen de la fiche de prescription** en équipe pédagogique – prise de connaissance des renseignements d'ordre général sur l'élève et de ses motivations
- 2- **Entretien d'accueil – durée d'une heure** : vérification de la faisabilité du projet et levée des freins
- 3- **Evaluation code et conduite – durée de 3 heures** :
 - Entretien et tests en salle sur les savoirs de base et la connaissance du code de la route
 - test en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule auto-école. Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).
- 4- **Rédaction d'un bilan** par le formateur et la CIP

Ce bilan rédigé par le formateur et la CIP pourra préconiser 3 orientations :

- Revoir le projet permis (maîtrise insuffisante du français, freins administratifs, manque de disponibilité, problématiques de financement...)
- Débuter sa formation dans une auto-école traditionnelle (peu de difficultés détectées)
- Intégrer Feu Vert Mobilité

Lors de cette dernière option, un devis est déclenché. Il permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite.

Détail des compétences évaluées

Entretien d'accueil avec la CIP	Critères évalués
Vérification du projet : entretien d'une heure	Mobilité Motivation Disponibilité Santé Financement Administratif Communication Expérience de la conduite (permis possédés, véhicules conduits, pratique du vélo...)

Evaluation code avec le formateur	Critères évalués
Savoirs fondamentaux	lecture, vocabulaire, formes/couleurs, espaces/temps, calculs Mémorisation, respect des consignes Observation/attention, raisonnement/compréhension
Code de la route	Bases du code de la route Connaissances théoriques sur le véhicule

Evaluation conduite avec le formateur	Critères évalués
Attitudes à l'égard de la sécurité, attitude à l'égard des apprentissages	Capacité d'écoute, concentration et analyse de pratique.
Habilités (coordination et synchronisation des gestes)	Hors circulation : Installation au poste de conduite Réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat Manipulation du volant
Compréhension et mémorisation	Compréhension et mémorisation des consignes en situation de conduite (stress)
Perception	En circulation avec double commande. Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation, ainsi que la capacité d'écoute et de remise en question.